

**Rapport**  
**sur la répression qui s'est abattu sur les défenseurs des droits de l'homme**  
**au Sahara Occidental le 10 décembre**

Pour la commémoration du 58<sup>ème</sup> Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'ASVDH a appelé à un sit-in, le 10 décembre 2006, sous le slogan :  
Tous pour le respect des droits humains et les libertés fondamentales au Sahara Occidental

A ce sujet, l'ASVDH, a envoyé, le 07 décembre, un avis au Pacha de la ville d'El-Ayoune, conformément à la loi en vigueur, via le courrier postale quotidien expresse, après que le bureau d'ordre du Pacha ait refusé de recevoir l'avis directement. Et puisque l'Association n'a reçu, ni par écrit ni verbalement, aucun avis signifiant l'interdiction du sit-in, les préparatifs sont continuer en collaboration avec un nombre de comités des droits humains, tels que : le Comité de Soutien au Référendum au Sahara Occidental, le Comité des Familles des Disparus Sahraouis, le Comité des Familles des Martyres morts dans les centres de secrets marocains de détention, le groupe des victimes de la Disparition Forcée rescapés des bagnes secrets de Kalaat Megounat-Agdez et El-Ayoune, le Comité de Soutien au Plan Afro-Unisien et pour la Protection des Ressources Naturelles au Sahara Occidental, Familles des Victimes de l'Immigration Clandestines, Familles des 15 disparus victimes de l'immigration clandestines. Egalement, l'ASVDH, a averti les médias et les organisations des droits humains à ce sujet.

Evènements :

- le dimanche 10 décembre, forte surveillance autour de la place du sit-in et le bouclage de toutes les issues de et vers cette place, par un grand effectif de différentes catégories du corps sécuritaire marocain : Gendarmerie, Police Judiciaire, Forces Auxiliaires, Armée et agents des services secrets.
- A 16 :45, un groupe des membres de l'ASVDH, certains défenseurs des droits humains et des victimes de la disparition forcée, se sont dirigés vers le lieu du sit-in. A leur arrivée, ils ont été surpris par les forces sécuritaires marocaines, sous commandement du commissaire, ICHI Aboulhassan, qui les ont attaqué, sans aucun préavis, et les ont tabassé et poussé loin du lieu. Ceci est arrivé sous la présence des représentants des autorités marocaines (le Pacha de la ville, le Wali de la sécurité et son Adjoint) et même un membre du CORCAS (le dénommé Abdelmajid BELAGHZAL).

Cette intervention violente, à l'égard des citoyens sahraouis et défenseurs des droits humains, et sans aucun préavis, n'est seulement pas une entrave à la loi marocaine, mais aussi une atteinte aux pactes et conventions relatives aux droits humains, surtout la déclaration universelle des droits de l'homme, commémorée ce jour-ci.

Cette violente intervention a résulté en plusieurs citoyens et membres de l'ASVDH, grièvement blessés :

- Mr. Brahim DAHANE, président de l'ASVDH, blessé au niveau de son dos et ses cuisses, suite au violent tabassage auquel il a été soumis par le tortionnaire ICHI ABoulhassan et un groupe d'agent de police en civil.
- La vice-présidente de l'ASVDH, Mme Elghalia DJIMI, a été violemment tabassé, par ICHI Aboulhassan, au point qu'elle tomba par terre et perdit conscience.
- Mr. Sidi Mohamed DADACH, président du Comité de Soutien à l'Autodétermination au Sahara Occidental, a été arrêté et enfermé dans une voiture de la police. Il a été également indigné, brutalisé et menacé d'être torturé avant de le jeter hors de la voiture et loin du lieu du sit-in.

- Mr. Hmad HAMMAD, défenseur des droits humains, a été isolé des manifestants et a été sévèrement tabassé par un groupe d'agents de police en civil jusqu'il perdit conscience. Des citoyens l'ont emmené chez lui où il a été soigné et garde toujours le lit.
- Mr. Saleh DAILLAL, membre du conseil de coordination de l'ASVDH, a été sauvagement attaqué et grièvement blessé au niveau des cuisses et de son bras droit. De même, le défenseur des droits humains, Mr. Mohamed HAMMIA, a été, lui aussi, sauvagement attaqué et grièvement blessé.

Dans ce même contexte de répression, plusieurs autres citoyens ont été détenus dans des centres de la police judiciaire, où ils ont été torturés, et rejeté hors de la ville. Parmi ces citoyens, Mr. Elkouri CHERIF, qui a été soumis à la torture physique et psychologique, menacé de viol et d'être chargé par de fausses charges telles que : le commerce des drogue et l'immigration clandestine. De même, l'ex-détenu politique, Mr. Brahim LABRAS, a été torturé et actuellement, ses dents tremblent.

Aussi, la voiture du défenseur des droits humains, Mr. Mustapha DAH, a été arrêtée à 20 :00, suite à sa visite à la maison de Mr. Hmad HAMMAD, en compagnie de la femme de Mr. Sidi Mohamed DADACH et mère, Gajmoula ISMAILI, Mr. Daha ERRAHMOUNI et Mr. Mohamed Fadel ELHAIRACH, tous les deux membre de l'ASVDH. Tous ont été interrogés et fouillé.

#### Liste des victimes de l'intervention violente du 10 décembre 2006

Nom Complet	Nom Complet	Nom Complet	Nom Complet
Elghalia DJIMI	Sidi Mohamed DADACH	Brahim DAHANE	Hmad HAMMAD
Mohamed Saleh DAILLAL	Mohamed HAMMIA	Daha ERRAHMOUNI	Mohamed Fadel ELHAIRACH
Mohamed MAYARA	Aghalmanhoum FADAH	Embarka Alina ABBA ALI	Emastahya Haimouda ELBALLAL
Yahdiha Haimouda ELBALLAL	Saleh ZEIGHAM	Taher ELIAZIDI	Said ELBALLAL
Mohamed Lamine TERSAL	Ahmed Salem Barka ELBOUHALI DAIHAN	Mustapha DAH	Nasser ERAIGAS
Mahfoud HAMMA	Essaghir ELMAGHRAOUI	Sid Ahmed LAMJEYID	Ghalia ELJOUMANI
Fatimatou HHAYOUN	Elazza KHAROUB	Lalla ELJOUMANI	Raghia ELJOUMANI
Fdaili ABAlH	Brahim Labras	Aziz HAIDAR	Cherif ELIDRISSI
Yareb ERRACHIDI	Fatimatou DAHOUAR	Elyadassya Sid Ahmed	Mohamed Salem TOUHAMI
Mohamed Lamine ELAYACHI	Yahdih BANI	Salek DAILLAL	Mohamed LABHIH
Othman BOUTSOUFRA	Othman SOUEYAH	Mohamed Ali ELKARCHA	Ali Hassan
Mohamed Salem ELOTHMANI	Elmahjoub NOUMRIA	Mohamed BOUTABAA	Cherfi ELGARHI
Hmattou Ould Abdeljalil	Zibour HAMADI	Amneina ment ELBAH	Aghlana ment Ahmed Salem ould Omar ould BARHAH
Brahim ELGARHI	Elbachir BOUTABAA	Mustapha IDRISSE	Daida MOHAMADI